

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 JUILLET 2020

---

**Étaient PRESENTS :** M. Rémi AURION, Mme Karine SADOR, M. Benjamin MOUTET, Mme Francine KHEMDOUDI, M. Michel MORIN, Adjoint, M. Alain BETANT, Mme Ghislaine PERROUD, M. Sylvain RABUT, Mme Séverine LAFARGE, M. Sébastien GRANDJEAN, M. Maxime TRONCY, Mme Amélie RATIGNIER, M. Robert ARNAUD-COFFIN, Mme Cécile COLLONGE.

**Était EXCUSÉ :** Mme Mathilde BONNEAU

Mme Francine KHEMDOUDI a été désigné secrétaire de séance.

---

### **1- Approbation du compte rendu précédent :**

Le compte rendu de la séance du 16 Juin 2020 est soumis à l'avis des présents.

Monsieur le Maire demande à l'ensemble du conseil de rajouter un point à l'ordre du jour : courrier du local loué à M. BAILLY.

Concernant le compte rendu du conseil municipal du 16 juin 2020 : M. Robert ARNAUD-COFFIN souhaite que soit ajouté les précisions suivantes :

- Au paragraphe Délégations du conseil municipal au Maire : Le Maire informera le conseil municipal des décisions qu'il aura prises en fonction de ces délégations, dans la séance qui suivra ces décisions.
- Au paragraphe Indemnités du Maire et des Adjoint : à la suite du pourcentage de l'indice choisi faire figurer la somme précise que cela représente à savoir :
  - Maire : 2 006.93 € brut
  - Adjoint : 466.72 € brut

Après ces précisions, le compte rendu est approuvé à l'unanimité

### **2- Contrat entretien réseau d'extraction salle des fêtes et cantine :**

Suite à la mise en place de la nouvelle cantine, il est nécessaire de faire entretenir une fois par an les réseaux de buées grasses de la cuisine ainsi que la centrale de traitement d'air. Une proposition de convention de prestation a été reçue en mairie par la Société Technivap basée à Lentilly. Une autre proposition a été faite pour la salle des fêtes concernant les mêmes réseaux.

La convention de prestation proposée par la société Technivap est un contrat de 36 mois pour un montant de 2 371.87 € TTC.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### **3– Fond d'aide aux entreprises (Délibération n° 2020-20 et Décision Modificative n° 02-2020):**

La crise sanitaire a un impact sans précédent sur les acteurs économiques du territoire de l'Agglo qui ont dus faire face à un ralentissement, voire un arrêt, de leurs activités.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération, en lien avec les communes membres, a souhaité apporter sa contribution à l'aide apportée aux entreprises en complément de la Région.

L'Agglomération a demandé aux communes une contribution de 10 € par habitant mais a accepté que les communes rurales ne contribuent qu'à hauteur de 5 € par habitant.

Le montant pour Cogny s'élève à 5 835 € pour 1 167 habitants.

Le conseil municipal approuve cette décision.

Une délibération sera faite en ce sens et une convention sera signée avec l'Agglomération.

### **4– Devis géomètre parcelle salle des fêtes :**

Suite à une demande réitérée par les propriétaires riverains de la salle des fêtes pour la réparation de la clôture, il s'avère nécessaire de procéder à un bornage des parcelles.

Le devis du géomètre se monte à 1 278 € TTC.

Le conseil municipal accepterait d'en prendre en charge la moitié. Un courrier sera fait en ce sens.

### **5 – Rapport Commissions Communales :**

**Ressources Humaines :** par Mme Francine KHEMDOUDI : une réunion s'est tenue le 8 juillet. Présentation du personnel communal à la commission. Une réunion sera prévue avec l'ensemble des agents et le conseil municipal à la rentrée. Un travail sur les fiches de poste sera fait pour chaque agent qui seront finalement rencontrés pour expliquer leur travail à la commission. Un remplaçant sera présent cet été pour pallier aux congés d'été des deux agents techniques voirie.

**Affaires scolaires et périscolaires :** par M. Benjamin MOUTET : une réunion s'est tenue le 7 juillet. Un point a été fait pour le fonctionnement des services périscolaires (cantine et garderie) pour la rentrée prochaine. Un ajustement a été fait sur les règlements cantine et garderie périscolaire. Ses documents ont été adressés aux parents avec un courrier pour anticiper les éventuelles difficultés liées à la crise sanitaire actuelle. Un point sera fait après la fourniture des attestations employeurs des parents. La commission jouera pleinement son rôle pour traiter les problèmes et recevoir les plaintes des parents s'il y a lieu.

**Communication :** par M. Benjamin MOUTET : deux réunions s'est tenue le 2 et le 16 juillet : un premier axe concernant la communication interne : une plateforme Trello a été mise en place et présentée. Elle servira pour la consultation et les échanges des documents entre le secrétariat de mairie et les conseillers municipaux.

Un deuxième axe concernant la communication externe vers nos habitants : pour cela une lettre d'information « LE FIL INFOS » sera régulièrement diffusée, la lettre n°1 sera distribuée fin juillet.

### **6- Enlèvement pneus :**

De nombreux pneus ont été trouvés sur la commune depuis plusieurs années. Malheureusement il incombe à la commune de les faire évacuer. Une société a été contacté pour venir les récupérer. Il s'agit de la Société COPREC. Le devis s'élève à 1.72 € HT le pneu.

## **7- Travaux du Mois :**

Une projection des photos des travaux effectués au cimetière et Impasse du Duchampt est faite au conseil municipal.

## **8 - Urbanisme**

### **Déclarations préalables :**

- M. VERGNAIS Jean-Yves : 2480 Route du Bois du Chêne : Pose d'un portail
- M. TOURETTE Yves : 398 Route des Andrés : régularisation abri jardin
- M. BERTRAND Mathieu : 135 Montée du Montessuis : Création d'ouvertures
- Mme ZANARDO Sylvie : 143 Rue des Ecoles : Régularisation fenêtres, portail garage et lucarnes
- Mme DAMIRON Laetitia : 403 Route de Corsel : Piscine hors-sol et aménagement des abords
- M. FALLEMPIN Fabien : 143 Rue des Ecoles : fenêtres de toit
- M. DALBEPierre Jean-Yves : Chazier : réfection à l'identique de la toiture d'une cadole
- M. SALMON Didier : 218 Impasse de la croix Senave : abattage d'une haie de cyprès remplacée par une clôture en panneaux rigides

Ces demandes ont été examinées par la commission d'urbanisme qui n'a pas formulé de remarque particulière.

### **Certificat d'Urbanisme :**

- ECHALLIER Eric : 535 Route de Trève Fontoin : opération projetée pour une villa

Ce dossier a été transmis à la CAVBS pour instruction

### **Permis d'aménager :**

- FONCIERE 3 : Montée saint Claude : Lotissement de 3 lots

Ce dossier a été transmis à la CAVBS pour instruction

### **Permis de construire :**

- M. BONNEFOY Philippe et Mme LEFEBVRE Dominique : 80 Route de Régnv : Maison Individuelle
- M. FEVRIER Jacques : (Mme COLLONGE est sortie de la pièce au moment de l'annonce de son dossier) : 30 Impasse du Lavoir : Rénovation d'une grange pour extension habitation, ouvertures, terrasse et balcon
- M. KHEMDOUDI Jacques : (Mme KHEMDOUDI est sortie de la pièce au moment de l'annonce de son dossier) : 332 Route de Corsel : transformation d'une ancienne grange attenante à une habitation
- Mme DUCHARNE Corinne et M. ZOUAOUI Hubert : 80 Route de Régnv : Maison Individuelle + piscine
- M. RATIGNIER Stéphane et Mme DUVERNAY Lucie : 80 Route de Régnv : Maison Individuelle

- M. POULY Jean-Michel : 202 Route du Loup : construction d'abri bois et des piquets de vignes
- Mme BRANCHE Christiane : 701 Montée du Moly : construction d'un abri voiture, abri jardin et piscine

Ces dossiers ont été transmis à la CAVBS pour instruction.

### **9- Local M. BAILLY :**

Un courrier de M. Dominique BAILLY, propriétaire du local technique que nous louons demande une réactualisation du loyer. Il est actuellement de 706€, il demande une revalorisation du loyer de 3 % soit 727.18 € qui sera arrondi à 730 €. Le conseil municipal accepte cette demande.

### **10 – Informations diverses :**

**10-1 : Déclaration Intention d'Aliéner :** Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une déclaration d'intention d'aliéner transmise et instruite par la CAVBS. Il s'agit d'un bien appartenant à :

- ROCHE Pascal et ZANARDO Sylvie situé « 143 Rue des Ecoles » : maison

Le droit de préemption n'a pas été exercé par la commune.

**10-2 : Salle des Fêtes : mise en accessibilité :** le département propose une réunion pour la présentation des 3 scénarii. Ces 3 propositions seront envoyées avec le compte rendu du conseil municipal. Une date de réunion est proposée le Mardi 22 septembre à 19h00 en Mairie pour cette présentation.

**10-3 : Location salle des fêtes :** un particulier avait réservé la salle le 1<sup>er</sup> août. Suite à la situation sanitaire actuelle le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas autoriser la location pour le particulier.

**10-4 : Mariage :** un mariage va se dérouler à l'église courant août et les mariés demande de disposer de la place devant l'église pour un vin d'honneur. A l'unanimité le conseil municipal répond défavorablement à cause de la crise sanitaire.

**10-5 :** Des masques chirurgicaux ont été recommandés de façon à ne pas en manquer au cours de l'année scolaire.

**10-6 :** Un mail a été fait à notre notaire afin de relancer les dossiers en cours.

**10-7 :** Un habitant du Duchampt est venu rencontrer Monsieur le Maire afin de régler un problème de nuisance provoqué par les chats. Cette difficulté se pose également aux Averlys. La commune prend très au sérieux ces nuisances, elle a déjà mené des actions et continue à le faire : capture pour stérilisation des chattes. Elle réfléchit également à de nouvelles actions en collaboration avec la SPA.

**10-8 :** Un courrier de remerciement à été reçu par Mme Laurence BURNICHON propriétaire du salon de coiffure pour l'aide apportée par la commune

**10-9 :** M. Robert ARNAUD-COFFIN parle de la réfection de la madone. Une demande est faite à ce sujet pour travailler sur le dossier. La commission Culture et Patrimoine se penchera sur le dossier à la rentrée.

**10-10 :** Nous constatons de nombreuses incivilités sur la commune : des jeunes ont été vus en train de vider le lavoir du bourg, des panneaux ont été mis dans la fontaine, des panneaux de rues arrachés, acrobaties en vélo dangereuses dans le bourg... Un signalement a été fait à la gendarmerie et l'ensemble du conseil reste extrêmement vigilant.

**10-11** : M. Robert ARNAUD-COFFIN s'inquiète de l'état des bâtiments gérés par Alliade. LA commune les contactera pour connaître les travaux de maintenance prévus. Il s'interroge également sur le pavoisement de la mairie et l'absence du drapeau européen. Monsieur le Maire l'informe qu'il est bien prévu des drapeaux à la place lui étant attribué.

**10-12 - SYDER** : M. ARNAUD-COFFIN Robert, délégué au SYDER rend compte d'une réunion à laquelle il a participé. Pour mémoire 214 communes sont adhérentes au Syndicat Départemental d'Energie du Rhône. Leur mission : gestion de l'éclairage public des communes et s'occupe de la maintenance. Il finance également les travaux avec un abattement de 50 % proposé pour les communes. Il signale également l'élection du nouveau président et de 7 vices présidents.

**PROCHAINES REUNIONS :**  
**MARDI 8 SEPTEMBRE 2020, MARDI 6 OCTOBRE 2020, MARDI 10**  
**NOVEMBRE 2020 ET MARDI 15 DECEMBRE 2020 A 19H30**

---

